

Lien <http://www.copiefrance.fr> <http://www.la-sofia.org>

Tags Copie privée/ayants droit / Copie France / Adami / Spedidam/ Procirep / Sacem / Sacd / Scam / Scpp / Sppf / Sofia / Sorimage

Les auteurs, artistes-interprètes, producteurs et éditeurs du sonore, de l'audiovisuel, de l'écrit et des arts visuels expriment leur totale indignation devant la nouvelle tentative d'un certain nombre d'organisations représentatives d'entreprises redevables de la rémunération pour copie privée de faire obstruction par leur démission au fonctionnement de la Commission chargée par la loi de fixer la rémunération pour copie privée.

Néanmoins et contrairement à l'attente desdites organisations, la Commission de la copie privée reste à même d'adopter régulièrement les décisions qu'elle a prévu de prendre pour assurer la continuité de la mise en œuvre, à compter du 1^{er} janvier 2013, de la rémunération pour copie privée.

Les bénéficiaires de la rémunération tiennent par ailleurs à rappeler

- que la rémunération pour copie privée constitue un élément essentiel de la rémunération légitime de leur travail et du financement des activités culturelles de notre pays, où elles génèrent un nombre très important d'emplois, au travers notamment d'un grand nombre d'événements culturels répartis sur l'ensemble du territoire national,
- que cette rémunération ne représente qu'une partie infime du chiffre d'affaires des entreprises qui ont cru pouvoir prendre l'initiative de quitter la Commission et dont l'activité consiste pour l'essentiel, s'agissant des supports assujettis, à importer des supports ou appareils fabriqués à l'étranger sans création significative d'emplois dans notre pays.

Les bénéficiaires de la rémunération soulignent l'attitude de responsabilité des organisations représentant les redevables de la rémunération qui continuent à participer aux travaux de la Commission, permettant ainsi la poursuite des discussions sur une base constructive afin d'arriver à des résultats équilibrés prenant en compte les réalités et intérêts en présence.

Contacts

COPIE FRANCE

ADAMI (Sté pour l'Administration des Droits des Artistes et Musiciens Interprètes) : Bruno BOUTLEUX – Tél. 01 44 36 10 11 Alain CHARRIRAS – Tél. 06 08 78 98 43

SPEDIDAM (Sté de Perception et de Distribution des Droits des Artistes Interprètes de la Musique et de la Danse) : François LUBRANO – tel. 01 44 18 58 68

PROCIREP (Sté des Producteurs de Cinéma et de Télévision) : Idzard VAN DER PUYL – Tél. 01.53.83.91.85

SACD (Sté des Auteurs Compositeurs Dramatiques) : Pascal ROGARD – Tél. 01.40.23.47.25 / Catherine VINCENT - catherine.vincent@sacd.fr

SCAM (Sté Civile des Auteurs Multimédia) : Hervé RONY – Tel. 01 56 69 58 13

SACEM (Sté des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique) : Elisabeth ANSELIN – Tél. 01.47.15.45.32

SCPP (Sté Civile des Producteurs de Phonogrammes) : Marc GUEZ – Tél. 01.41.43.03.19

SPPF (Sté Civile des Producteurs de Phonogrammes en France) : Jérôme ROGER – Tel. 01 53 77 66 53

COPIE FRANCE : Charles-Henri LONJON - 01 47 15 87 53

SOFIA (Sté française des intérêts des auteurs de l'écrit) : Florence-Marie PIRIOU – Tél. 01 44 07 06 66

SORIMAGE Marie-Anne FERRY FALL – Tél. 01 43 59 09 34